



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAHIER DES CHARGES

Contrôles en Cours de Formation

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DE LA COIFFURE

SOMMAIRE

1. EXTRAIT DU REGLEMENT D'EXAMEN.....	1
2. EPREUVE EP1 / TECHNIQUES DE COIFFURE.....	2
2.1. Rappel de la définition de l'épreuve EP1.....	2
2.2. Consignes aux apprenants pour le choix des modèles	3
2.3. Épreuve EP1 / Partie 1 : Coupe, coiffage « homme »	4
2.3.1. Extrait de la définition d'épreuve EP1 / partie 1	4
2.3.2. Compétences ciblées extraites du référentiel EP1 / partie 1	4
2.3.3. Documents pour l'épreuve EP1 / partie 1	4
2.4. Épreuve EP1 / Partie 2 : Coupe, couleur, forme « femme »	8
2.4.1. Extrait de la définition d'épreuve EP1 / partie 2A.....	8
2.4.2. Compétences ciblées extraites du référentiel EP1 / partie 2A.....	8
2.4.3. Extrait de la définition d'épreuve EP1 / partie 2B	8
2.4.4. Compétences ciblées extraites du référentiel EP1 / partie 2B.....	9
2.5. EP1 Partie 3 / Mobilisation des savoirs associés des compétences professionnelles du pôle 1	15
2.5.1. Modalités académiques pour la partie écrite.....	15
2.5.2. Consignes pour l'élaboration de la partie écrite	16
3. EPREUVE EP2 / RELATION CLIENTÈLE ET PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE	17
3.1. Rappels de la définition de l'épreuve EP2	17
3.2. Consignes académiques EP2 en CCF	18
3.2.1. Documents pour l'épreuve EP2 / partie 1 et 2	18
ANNEXE - ATTESTATION DE NON-CONFORMITÉ D'UN MODÈLE EP1 Partie 1 et 2	21

1. EXTRAIT DU REGLEMENT D'EXAMEN

CAP Spécialité « Métiers de la coiffure » du certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
preuves	Unités	Coef.	Mode	Mode	Durée
UNITES PROFESSIONNELLES					
EP1 - Techniques de coiffure	UP1	14 ⁽¹⁾	CCF ⁽²⁾	Ponctuel pratique et écrit	5h45
EP2 - Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UP2	3	CCF	Ponctuel oral	0h20 maximum

(1) Dont coefficient 1 pour le chef d'œuvre

(2) CCF : Contrôle en cours de formation

2. EPREUVE EP1 / TECHNIQUES DE COIFFURE

2.1. Rappel de la définition de l'épreuve EP1

Unité UP1	EP1 : Techniques de coiffure
CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION	Durée : 5h45 Coefficient : 13 Lieu : en établissement de formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'ÉPREUVE

Objectifs

Cette épreuve est composée de 3 parties indépendantes.

Elle a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat (savoir-faire et savoirs qui leurs sont associés) mises en œuvre lors de la réalisation de techniques de coiffure.

Critères d'évaluation

Ils se rapportent aux indicateurs d'évaluation des compétences détaillées et aux limites de connaissances des savoirs associés du pôle 1.

L'évaluation porte sur :

- la maîtrise des savoir-faire professionnels,
- l'aptitude à organiser son poste de travail, à respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et à adopter une démarche respectueuse de l'environnement,
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés.

Compétences évaluées

Cette épreuve permet l'évaluation de tout ou partie des compétences C1.1 ; C1.2 ; C1.3 du pôle 1 « Réalisation de prestations de coiffure ».

Elles sont relatives aux activités de mise en œuvre d'une technique :

- de diagnostic,
- d'hygiène et de soin capillaire,
- de coupe homme,
- de coupe femme,
- de coloration,
- de mise en forme temporaire,
- de mise en forme durable par enroulage,
- de coiffage.

Mode d'évaluation

Partie 1 : Coupe, coiffage « homme » - Durée : 1h - sur **50 points**

Partie 2 : Coupe, couleur, forme « femme »

2A : Coloration d'oxydation, shampooing, permanente - Durée : 2h - sur **70 points**

2B : Coupe, mise en forme/coiffage - Durée : 1h15 - sur **80 points**

Partie 3 : Partie écrite mobilisant les savoirs associés - Durée : 1h30 - sur **60 points**

Période de réalisation

Le contrôle en cours de formation est organisé en établissement de formation au cours du dernier semestre de formation.

Les situations d'évaluation se déroulent dans le cadre des activités habituelles de la formation professionnelle.

2.2. Consignes aux apprenants pour le choix des modèles

Partie 1 / Coupe coiffage « homme »

Le modèle doit être conforme aux caractéristiques précisées ci-dessous :

- Personne masculine, âgée d'au moins 16 ans. Pour les modèles mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.
- Le modèle devra être pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu dont la longueur permet la réalisation de l'épreuve.
- Les cheveux devront être propres.

Nota :

- Prévoir un modèle de remplacement
- Le modèle ne doit pas être un professionnel de la coiffure
- L'usage des tondeuses est interdit pour EP1

Remarques

En cas d'absence ou de non-conformité du modèle, le candidat ne compose pas et se voit attribuer la note zéro à cette partie d'épreuve.

En cas d'absence justifiée, un second moment d'évaluation est proposé au candidat.

Parties 2A et 2B / Coupe, couleur, forme « femme »

Le modèle doit être conforme aux caractéristiques précisées ci-dessous :

- Un modèle féminin et majeur, pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu.
- La longueur doit être suffisante pour permettre la réalisation des parties concernées (2A et 2B).
- La chevelure doit présenter 1cm de repousses minimum pour la réalisation de la partie 2A.

Remarques

Les 2 parties 2A et 2B ne sont pas dissociées dans le temps : un seul modèle

En cas d'absence non justifiée ou de non-conformité totale du modèle, le candidat ne compose pas et se voit attribuer la note zéro à cette partie 2.

Cas de non-conformité du modèle :

- pour la partie 2A : absence de 1cm de repousses, le candidat se voit attribuer la note zéro à la partie coloration.
- pour la partie 2B : longueur insuffisante pour permettre la réalisation de la partie coupe, le candidat se voit attribuer la note zéro à la partie 2B mais peut composer sur la partie 2A.

En cas de non-conformité du modèle pour chacune des parties le candidat se voit attribuer la note zéro à cette partie 2.

En cas d'absence justifiée, un second moment d'évaluation est proposé au candidat (cf. règlement du CCF).

2.3. Épreuve EP1 / Partie 1 : Coupe, coiffage « homme »

50 points Durée 1h

2.3.1. Extrait de la définition d'épreuve EP1 / partie 1

Sur le modèle ayant des cheveux propres, le candidat réalise une coupe courte et un coiffage.

- L'ensemble de la chevelure doit être raccourci au minimum de 2 cm.
- La réalisation d'un tour d'oreille et d'un fondu de nuque est attendue.
- Tout type de coupe est autorisé, excepté une coupe qui présenterait un résultat avec des longueurs identiques sur l'ensemble de la chevelure.
- Tous les outils sont autorisés excepté les tondeuses.
- Le coiffage attendu est libre.
- L'utilisation de produits de coiffage est obligatoire.

2.3.2. Compétences ciblées extraites du référentiel EP1 / partie 1

C1.3.1.2 Réaliser une coupe homme : couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions

C1.3.3.3 Réaliser un coiffage : Orienter les mèches

2.3.3. Documents pour l'épreuve EP1 / partie 1

- Grille d'évaluation : Document de travail pour chacun des membres du jury
- Grille d'évaluation : Grille définitive après harmonisation
- Document d'autorisation parentale pour un modèle mineur

En annexe I :

- Document d'attestation de non-conformité d'un modèle EP1 partie 1 et 2



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE
Grille d'évaluation en CCF en centre de formation
Document de travail pour chacun des membres du jury
EP1 Techniques de coiffure
Partie 1 / COUPE COIFFAGE « HOMME »

Coefficient 2,5 sur 50 points

Durée de l'évaluation : 1h max

Date :	Nom, Prénom de l'évaluateur	Établissement :
	-	
<i>TI : très insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant/ TS : Très Satisfaisant</i>		

Compétences évaluées et critères d'évaluations	Barème Points	Apprenants					
C1.3.1.2. Réaliser une coupe homme Couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'utilisation des outils choisis - Tenue adaptée des outils, dextérité - Progression logique de la coupe - Orientation et épaisseur des mèches - Qualité du geste (précision, aisance, rythme...) - Autocontrôle de la coupe 	8	/8	/8	/8	/8	/8	/8
Qualité du résultat de la coupe <ul style="list-style-type: none"> - Équilibre de la coupe : forme, longueurs - Régularité : Des épaisseurs Du fondu de nuque et tours d'oreilles* - Qualité des finitions : netteté, esthétique, fondu <p><i>* L'évaluation liée au fondu de nuque et tour d'oreilles ne doit pas excéder 2 points sur les 6</i></p>	6	/6	/6	/6	/6	/6	/6
C1.3.3.3. Réaliser un coiffage <ul style="list-style-type: none"> - Choix de la technique de coiffage adaptée à la coupe - Gestuelle adaptée à la technique mise en œuvre - Choix adapté des produits de coiffage - Utilisation rationnelle des produits de coiffage 	3	/3	/3	/3	/3	/3	/3
Qualité du résultat du coiffage <ul style="list-style-type: none"> - Volumes équilibrés - Finitions soignées - Coiffage adapté à la coupe réalisée 	2	/2	/2	/2	/2	/2	/2
<ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à organiser le poste de travail - Respect des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle 	1	/1	/1	/1	/1	/1	/1
Note sur 20 points non arrondie		/20	/20	/20	/20	/20	/20
Note sur 20 points rapportée sur 50 points arrondies au ½ point supérieur		/50	/50	/50	/50	/50	/50

 ACADÉMIE DE STRASBOURG <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE Grille d'évaluation en CCF en centre de formation Grille définitive après harmonisation EP1 Techniques de coiffure Partie 1 / COUPE COIFFAGE « HOMME »							
	Coefficient 2,5 sur 50 points			Durée de l'évaluation : 1h max				
Nom et Prénom du candidat :			Établissement :					
Date :	Nom, Prénom et signature des évaluateurs		<i>TI : très insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant/ TS : Très Satisfaisant</i>					
	-							
Compétences évaluées et critères d'évaluations			Justification si I ou TI	TI	I	S	TS	Notation
C1.3.1.2. Réaliser une coupe homme Couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'utilisation des outils choisis - Tenue adaptée des outils, dextérité - Progression logique de la coupe - Orientation et épaisseur des mèches - Qualité du geste (précision, aisance, rythme...) - Autocontrôle de la coupe 								/8
Qualité du résultat de la coupe <ul style="list-style-type: none"> - Équilibre de la coupe : forme, longueurs - Régularité : Des épaisseurs Du fondu de nuque et tours d'oreilles* - Qualité des finitions : netteté, esthétique, fondu <p><i>* L'évaluation liée au fondu de nuque et tour d'oreilles ne doit pas excéder 2 points sur les 6</i></p>								/6
C1.3.3.3. Réaliser un coiffage <ul style="list-style-type: none"> - Choix de la technique de coiffage adaptée à la coupe - Gestuelle adaptée à la technique mise en œuvre - Choix adapté des produits de coiffage - Utilisation rationnelle des produits de coiffage 								/3
Qualité du résultat du coiffage <ul style="list-style-type: none"> - Volumes équilibrés - Finitions soignées - Coiffage adapté à la coupe réalisée 								/2
<ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à organiser le poste de travail - Respect des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle 								/1
Note sur 20 points non arrondie								/20
Note sur 20 points rapportée sur 50 points arrondies au ½ point supérieur								/50



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Session :

CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

AUTORISATION PARENTALE POUR UN MODÈLE MASCULIN MINEUR, ÂGÉ DE 16 ANS MINIMUM

Épreuve EP1 Techniques de coiffure, partie 1 : Coupe, coiffage « homme »

Je soussigné(e) monsieur ou madame (*préciser le nom*)
demeurant à (*indiquer l'adresse*).....

.....
et agissant en qualité de responsable légal, père ou mère, autorise mon fils, (*préciser nom et prénom*), né le à être le modèle de (*préciser le nom de l'apprenant évalué*) pour la situation d'évaluation de l'épreuve EP1 Techniques de coiffure, partie 1 « Coupe, coiffage « homme ».

Je suis informé(e) que, lors de cette situation d'évaluation, l'ensemble de la chevelure de mon fils sera raccourci au minimum de 2 cm. La réalisation d'un tour d'oreille et d'un fondu de nuque sera effectuée.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur le modèle.

Le :

A :

Signature (s) du (des) responsable (s) légal(aux) :

Document à présenter aux évaluateurs avant le début de l'épreuve.

2.4. Épreuve EP1 / Partie 2 : Coupe, couleur, forme « femme »

150 points

Durée 3h15

2.4.1. Extrait de la définition d'épreuve EP1 / partie 2A

Coloration d'oxydation, shampooing, permanente

70 points

Durée 2h

Sur le modèle le candidat réalise :

- l'application au pinceau d'une coloration d'oxydation sur la base (repousses) puis sur les longueurs,
- l'enroulage et la saturation d'une permanente.

- Coloration (1h15) : Préparation du produit à appliquer. Application. Respect du temps de pause préconisé par le fabricant. Émulsion et rinçage suivis d'un shampooing.

Le résultat de la nuance appliquée n'est pas évalué.

Notée sur 40 points.

- Permanente (0h45) : Enroulage sur tête entière (hors frange possible), utilisation de bigoudis ou rollers (diamètre 16 mm maximum) - Montage classique ou directionnel au choix du candidat - Méthode indirecte, saturation à l'eau.

Notée sur 30 points.

Précisions sur le déroulement de la partie 2A

- Si la prestation coloration/shampooing est terminée en moins de 1h15, il n'y a pas de report de temps sur la permanente.

- Si la prestation coloration/shampooing n'est pas terminée dans le temps imparti, le candidat poursuit sur le temps dédié à la permanente. Cependant seules les compétences mises en œuvre durant les 1h15 sont évaluées. Le temps dédié à la permanente n'est pas pour autant augmenté.

- Si le candidat ne termine pas la permanente dans le temps imparti, l'évaluation s'arrête à la fin de celui-ci.

- Si le candidat termine la permanente avant la fin du temps imparti, il n'y a pas de report de temps sur la suite de l'épreuve.

- Le déroulage de la permanente est réalisé hors temps d'épreuve, avant de débiter la partie 2B.

2.4.2. Compétences ciblées extraites du référentiel EP1 / partie 2A

C1.3.2.1 Réaliser une coloration

C1.2.1 Réaliser un shampooing

C1.3.3.2 Réaliser une mise en forme durable par enroulage, en méthode indirecte

2.4.3. Extrait de la définition d'épreuve EP1 / partie 2B

Coupe, mise en forme/coiffage

sur 80 points

Durée 1h15

Sur le modèle, le candidat réalise une coupe puis une mise en forme temporaire et un coiffage.

- Coupe : Raccourcissement de l'ensemble de la chevelure de 3 cm minimum (hors frange possible) - Coupe, au choix du candidat, incluant un dégradé.

Tous les outils sont autorisés y compris la tondeuse avec tête de coupe réglable ou non, sans ajout de sabot.

Notée sur 40 points.

- Mise en forme et coiffage : Mise en forme au choix du candidat (un séchage sans mise en forme n'est pas autorisé) - Coiffage mettant en valeur la mise en forme - Utilisation de produits de construction et/ou de finition obligatoire.

Tous les matériels (outils et appareils) sont autorisés, cependant les fers sont acceptés uniquement en reprise de mise en forme.

Notée sur 40 points.

2.4.4. Compétences ciblées extraites du référentiel EP1 / partie 2B

C1.3.1.1 Réaliser une coupe femme : couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions

C1.3.3.1 Réaliser une mise en forme temporaire : aux doigts, brushing, mise en plis sur rouleaux, aux fers

C1.3.3.3 Réaliser un coiffage : Orienter les mèches, lisser, crêper, tresser

Nota : Il n'est pas attendu la mise en œuvre, par compétence, de toutes les techniques citées ci-dessus au cours de l'épreuve.

2.4.5. Documents pour l'épreuve EP1 / partie 2A et B

- Grille d'évaluation : Document de travail pour chacun des membres du jury
- Grille d'évaluation : Grille définitive après harmonisation

- Document d'attestation lié aux risques possibles de réactions allergiques du modèle

En annexe I :

- Document d'attestation de non-conformité d'un modèle EP1 partie 1 et 2



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

Grille d'évaluation en CCF en centre de formation

Document de travail pour chacun des membres du jury

EP1 Techniques de coiffure - Partie 2 A et 2 B / COUPE, COULEUR, FORME « FEMME »

Pratique sur 150 points dont

- Coloration sur 40 points
- Shampooing sur 10 points
- Permanente sur 30 points
- Coupe sur 40 points
- Mise en forme temporaire / coiffage sur 40 points

Durée de l'épreuve 3h15 dont

- Coloration et shampooing : 1h15 max
- Permanente : 0h45 max
- Coupe et mise en forme : 1h15 max

Nom et Prénom du candidat :

Établissement :

Date :

Nom, Prénom et signature de l'évaluateur

-

TI : très insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant / TS : Très Satisfaisant

Compétences évaluées

Barème
Points

Apprenants

PARTIE COLORATION

C1.3.2.1 Réaliser une coloration

- Préparation de la chevelure
- Préparation du produit (dosage, choix des matériels, mélange)
- Application précise et soignée du colorant d'oxydation (netteté de l'application, épaisseur des séparations, précision du geste, chronologie)
- Protocole respecté selon la notice (application, temps de pause, rinçage...)
- Qualité du rinçage (émulsion, élimination totale des produits, netteté des bordures)
- Résultat conforme (repousses couvertes, absence de démarcation)
- Aptitude à organiser le poste de travail
- Respect des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle
- Mise en œuvre d'une démarche respectueuse de l'environnement

4	/4	/4	/4	/4	/4	/4	/4
14	/14	/14	/14	/14	/14	/14	/14
9	/9	/9	/9	/9	/9	/9	/9
3	/3	/3	/3	/3	/3	/3	/3

Total coloration **30pts** /30 /30 /30 /30 /30 /30

PARTIE SHAMPOOING

C1.2.1 Réaliser un shampooing

- Choix pertinent et adapté du produit
- Dosages adaptés
- Gestuelle adaptée au produit choisi
- Temps de réalisation adapté
- Rinçage efficace
- Démêlage effectué
- Respects des règles d'hygiène, d'ergonomie
- Mise en œuvre d'une démarche respectueuse de l'environnement

7	/7	/7	/7	/7	/7	/7	/7
3	/3	/3	/3	/3	/3	/3	/3

Total shampooing **10pts** /10 /10 /10 /10 /10 /10

PARTIE PERMANENTE


C1.3.3.2 Réaliser une mise en forme durable par enroulage, en méthode indirecte

- Enroulage maîtrisé :
 - Séparations adaptées au support
 - Élévation et orientation des mèches
 - Tension des mèches/ Lissage des mèches
 - Respect des pointes
- Choix des matériels adaptés au montage retenu (diamètre <16mm)
- Dextérité de la gestuelle (geste précis et synchronisé)
- Application du produit précise (saturation)
- Netteté et régularité de l'enroulement
- Montage retenu maîtrisé
- Aptitude à organiser le poste de travail
- Respects des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle.

16	/16	/16	/16	/16	/16	/16	/16
12	/12	/12	/12	/12	/12	/12	/12
2	/2	/2	/2	/2	/2	/2	/2

Total permanente **/30pts** /30 /30 /30 /30 /30 /30

PARTIE COUPE							
C1.3.1.1 Réaliser une coupe femme Couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions <i>(Le choix des techniques est libre, elles ne sont donc pas toutes attendues.)</i> - Choix adapté des outils - Utilisation maîtrisée des outils de coupe choisis - Orientation et épaisseur des mèches - Qualité du geste (précision, aisance, rythme...) - Progression logique de la coupe pour la(les) technique(s) de coupe choisie(s) - Auto-contrôle de la coupe	24	/24	/24	/24	/24	/24	/24
Résultat de la coupe : - Équilibre de la coupe (forme, longueurs, épaisseurs) - Qualité des finitions : netteté, esthétique - Raccourcissement l'ensemble de la chevelure de 3 cm minimum (hors frange) - Présence d'un dégradé	16	/16	/16	/16	/16	/16	/16
Total Coupe	40pts	/40	/40	/40	/40	/40	/40
PARTIE MISE EN FORME TEMPORAIRE ET COIFFAGE							
C1.3.3.1 Réaliser une mise en forme temporaire Technique(s) de mise en forme au choix du candidat - Choix des matériels et produits de construction adaptés à la (aux) technique(s) - Utilisation rationnelle des produits - Choix de la/les technique(s) adapté au modèle (nature, implantation, longueur des cheveux) - Maîtrise de la/les technique(s) choisie(s) - Respect de la fibre capillaire	20	/20	/20	/20	/20	/20	/20
C1.3.3.3 Réaliser un coiffage - Choix judicieux de la ou des technique(s) - Techniques de coiffage maîtrisées - Choix adapté des produits de finition et des outils - Utilisation maîtrisée des produits de finition et des outils	9	/9	/9	/9	/9	/9	/9
Qualité du résultat de la mise en forme et du coiffage - Volumes équilibrés - Finitions soignées - Coiffage mettant en valeur la mise en forme - Résultat esthétique adapté au modèle - Contrôle visuel réalisé au cours des activités	8	/8	/8	/8	/8	/8	/8
- Aptitude à organiser le poste de travail - Respects des règles d'économie, d'ergonomie, du confort du modèle	3	/3	/3	/3	/3	/3	/3
Total Mise en forme temporaire et coiffage	40pts	/40	/40	/40	/40	/40	/40
Note sur 150 non arrondie	/150	/150	/150	/150	/150	/150	/150

 ACADÉMIE DE STRASBOURG <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE <i>Grille d'évaluation en CCF en centre de formation</i> <i>Grille définitive après harmonisation</i> EP1 Techniques de coiffure - Partie 2 A et 2 B / COUPE, COULEUR, FORME « FEMME »							
	Pratique sur 150 points dont - Coloration sur 40 points - Shampooing sur 10 points - Permanente sur 30 points - Coupe sur 40 points - Mise en forme temporaire / coiffage sur 40 points	Durée de l'épreuve 3h15 dont Coloration et shampooing : 1h15 max Permanente : 0h45 max Coupe et mise en forme : 1h15 max						
Nom et Prénom du candidat :		Établissement :						
Date :	Nom, Prénom et signature des évaluateurs							
		<i>TI : très insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant / TS : Très Satisfaisant</i>						
Compétences évaluées		<i>Justification si I ou TI</i>		TI	I	S	TS	Notation
PARTIE COLORATION								
C1.3.2.1 Réaliser une coloration								
- Préparation de la chevelure - Préparation du produit (dosage, choix des matériels, mélange)								/4
- Application précise et soignée du colorant d'oxydation (netteté de l'application, épaisseur des séparations, précision du geste, chronologie) - Protocole respecté selon la notice (application, temps de pause, rinçage...)								/14
- Qualité du rinçage (émulsion, élimination totale des produits, netteté des bordures) - Résultat conforme (repousses couvertes, absence de démarcation)								/9
- Aptitude à organiser le poste de travail - Respect des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle - Mise en œuvre d'une démarche respectueuse de l'environnement								/3
Total coloration								/30pts
PARTIE SHAMPOOING								
C1.2.1 Réaliser un shampooing								
- Choix pertinent et adapté du produit - Dosages adaptés - Gestuelle adaptée au produit choisi - Temps de réalisation adapté - Rinçage efficace - Démêlage effectué								/7
- Respects des règles d'hygiène, d'ergonomie - Mise en œuvre d'une démarche respectueuse de l'environnement								/3
Total shampooing								/10pts
PARTIE PERMANENTE								
C1.3.3.2 Réaliser une mise en forme durable par enroulage, en méthode indirecte								
- Enroulage maîtrisé : Séparations adaptées au support Élévation et orientation des mèches Tension des mèches/ Lissage des mèches Respect des pointes								/16
- Choix des matériels adaptés au montage retenu (diamètre <16mm) - Dextérité de la gestuelle (geste précis et synchronisé) - Application du produit précise (saturation) - Netteté et régularité de l'enroulement - Montage retenu maîtrisé								/12
- Aptitude à organiser le poste de travail - Respects des règles d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité, du confort du modèle.								/2
Total permanente								/30pts

PARTIE COUPE					
C1.3.1.1 Réaliser une coupe femme Couper, dégrader, effiler, réaliser des finitions <i>(Le choix des techniques est libre, elles ne sont donc pas toutes attendues.)</i> - Choix adapté des outils - Utilisation maîtrisée des outils de coupe choisis - Orientation et épaisseur des mèches - Qualité du geste (précision, aisance, rythme...) - Progression logique de la coupe pour la(les) technique(s) de coupe choisie(s) - Auto-contrôle de la coupe					/24
Résultat de la coupe : - Équilibre de la coupe (forme, longueurs, épaisseurs) - Qualité des finitions : netteté, esthétique - Raccourcissement l'ensemble de la chevelure de 3 cm minimum (hors frange) - Présence d'un dégradé					/16
Total Coupe					/40pts
PARTIE MISE EN FORME TEMPORAIRE ET COIFFAGE					
C1.3.3.1 Réaliser une mise en forme temporaire Technique(s) de mise en forme au choix du candidat - Choix des matériels et produits de construction adaptés à la (aux) technique(s) - Utilisation rationnelle des produits - Choix de la/les technique(s) adapté au modèle (nature, implantation, longueur des cheveux) - Maîtrise de la/les technique(s) choisie(s) - Respect de la fibre capillaire					/20
C1.3.3.3 Réaliser un coiffage - Choix judicieux de la ou des technique(s) - Techniques de coiffage maîtrisées - Choix adapté des produits de finition et des outils - Utilisation maîtrisée des produits de finition et des outils					/9
Qualité du résultat de la mise en forme et du coiffage - Volumes équilibrés - Finitions soignées - Coiffage mettant en valeur la mise en forme - Résultat esthétique adapté au modèle - Contrôle visuel réalisé au cours des activités					/8
- Aptitude à organiser le poste de travail - Respects des règles d'économie, d'ergonomie, du confort du modèle					/3
Total Mise en forme temporaire et coiffage					/40pts
Note sur 150 non arrondie					/150



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Session :

CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

**ATTESTATION À RENSEIGNER PAR LE MODÈLE ET À PRÉSENTER LE JOUR DE L'ÉPREUVE
PAR LE CANDIDAT**

Épreuve EP1 Technique de coiffure - Partie 2A Coupe, couleur, forme « femme »

Centre d'examen :

Date :

Nom et Prénom de l'apprenant :

Nom et Prénom du modèle :

Je reconnais être informé(e) des risques possibles de réactions allergiques pouvant survenir suite à l'application d'un produit de coloration capillaire, et j'accepte d'être modèle pour cette épreuve.

Signature du modèle :

Document à présenter aux évaluateurs avant le début de l'épreuve.

2.5. EP1 Partie 3 / Mobilisation des savoirs associés des compétences professionnelles du pôle 1

60 points

Durée 1h30

Définition de cette partie d'épreuve

Elle prend appui sur :

- une ou plusieurs situations professionnelles contextualisées,
- et
- un ou plusieurs documents ressource relatifs à la profession.

Elle a pour objectif d'évaluer, à l'écrit, l'aptitude du candidat à mobiliser des savoirs associés du pôle 1.

2.5.1. Modalités académiques pour la partie écrite.

La situation d'évaluation est élaborée par les professeurs ou formateurs qui assurent les enseignements en pôle 1. S'il y a plusieurs intervenants, elle résulte nécessairement d'une concertation en équipe pour construire une situation unique d'évaluation écrite (et non des situations d'évaluation morcelées ni de séparation en savoirs associés)


Rappel : il ne s'agit pas de réaliser un questionnement par « sondage de connaissances », mais bien d'évaluer la capacité du candidat à justifier ses choix au regard de situations professionnelles.

L'évaluation des savoirs associés portent sur la biologie appliquée, la technologie des matériels et les produits, l'hygiène en milieu professionnel, la santé et la sécurité au travail, l'environnement professionnel.

→ Proposition de répartition des points par matière :

Biologie appliquée	18 à 22 points
Technologie des matériels et produits	23 à 27 points
Hygiène en milieu professionnel	4 à 6 points
Santé, sécurité au travail	4 à 6 points
Environnement professionnel	4 à 6 points

2.5.2. Consignes pour l'élaboration de la partie écrite

 <p>ACADÉMIE DE STRASBOURG <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>GRILLE DE CONFORMITE DE LA SITUATION D'ÉVALUATION DE LA PARTIE 3</p>	
Points clés	Cocher si conforme	
La situation prend appui sur une ou plusieurs situations professionnelles contextualisées.		
La(les) situation(s) professionnelle(s) s'accompagne(nt) d'une documentation issue du domaine professionnel.		
Les documents sont en lien avec la (les) situation(s) professionnelle(s)		
La(les) situation(s) implique(nt) la mobilisation de connaissances de chaque matière.		
Les questions portent exclusivement sur des savoirs associés du pôle 1.		
La répartition des points sur les différentes parties respecte les consignes académiques.		
Les réponses attendues sont conformes aux indicateurs d'évaluation du référentiel.		
Les questions renvoient le candidat aux documents du dossier ressource sans ambiguïté.		
Documents		
Les documents, issus de la profession, sont variés et récents		
Les documents sont intégrés (de préférence) dans le corps du sujet (plutôt qu'en annexe).		
Les documents sont de qualité (photocopies couleur si nécessaire, lisibilité).		
Les documents sont numérotés.		
Les documents sont adaptés au niveau CAP (complexité, durée).		
Les sources documentaires sont mentionnées et vérifiées.		
Présentation		
Le sujet est dactylographié.		
Le sujet est paginé.		
La présentation est claire, soignée, aérée (arial 12, interligne 1,5 pour les réponses).		
Les consignes commencent par un verbe d'action à l'infinitif.		
Les consignes sont variées.		
Les consignes sont notées selon la codification internationale (1 ; 1.1 ; 1.1.1...).		
Le barème est apparent au regard de chaque question.		
Le corrigé est rigoureux et détaillé.		

3. EPREUVE EP2 / RELATION CLIENTÈLE ET PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

3.1. Rappels de la définition de l'épreuve EP2

Unité UP2	EP2 : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise
CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION	Partie 1 : En entreprise Partie 2 : Durée 0h10 maximum, en établissement de formation Coefficient : 3

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'ÉPREUVE

Objectifs

Cette épreuve est composée de 2 parties liées ou indépendantes, selon le mode d'évaluation. Elle a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat (savoir-faire et savoirs qui leurs sont associés), mises en œuvre dans le cadre du pôle 2 « Relation avec la clientèle et participation à l'activité de l'entreprise ».

Critères d'évaluation

Ils se rapportent aux indicateurs d'évaluation des compétences détaillées et aux limites de connaissances des savoirs associés du pôle 2.

L'évaluation porte sur :

- la maîtrise des savoir-faire,
- l'aptitude à communiquer,
- l'aptitude à adopter une attitude professionnelle,
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés.

Compétences évaluées

Cette épreuve permet l'évaluation de tout ou partie des compétences C2.1, C2.2, C2.3 du pôle 2 « Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise ».

Elles sont relatives aux activités :

- d'accueil de la clientèle,
- de prise de rendez-vous,
- de conseil et vente de services, de matériels, de produits capillaires,
- de veille documentaire,
- de valorisation de produits et matériels,
- de gestion des stocks,

dans le respect des conditions d'exercice de son activité professionnelle.

Mode d'évaluation, CCF

Partie 1 : Mise en situation de vente-conseil	- Bilan en entreprise	- 45 points
Partie 2 : Évaluation des savoirs associés du pôle 2	- Durée : 0h10 maximum	- 15 points

Période de réalisation

Le contrôle en cours de formation est organisé en établissement de formation (partie 2) ainsi qu'en milieu professionnel (partie 1), au cours du dernier semestre de formation.

Les situations d'évaluation se déroulent dans le cadre des activités habituelles de la formation professionnelle.

3.2. Consignes académiques EP2 en CCF

Partie 1 : Mise en situation de vente-conseil

sur 45 points

Situation d'évaluation 1

L'évaluation se déroule en milieu professionnel, elle permet d'évaluer tout ou partie des compétences C2.1, C2.2, C2.3.

L'évaluation du candidat, qui prend la forme d'un bilan, est réalisée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en fin de la période de formation en milieu professionnel.

La proposition de note de l'évaluation est établie conjointement par le tuteur ou le maître d'apprentissage et un enseignant du domaine professionnel lors du rendez-vous de bilan.

Partie 2 : Mobilisation des savoirs associés des compétences professionnelles du pôle

sur 15 points

Situation d'évaluation 2

L'évaluation se déroule en établissement de formation.

Elle a pour objectif d'évaluer, à l'oral, l'aptitude du candidat à mobiliser des savoirs associés du pôle 2. Si le candidat mobilise des savoirs associés du pôle 1, ils ne sont pas évalués.

Cette partie d'épreuve prend appui sur un questionnement contextualisé.

Celui-ci comprend trois questions dont deux au moins portent sur les savoirs associés à la compétence C2.3 « Contribuer à l'activité de l'entreprise ».

La commission d'évaluation est composée d'un enseignant de la spécialité et d'un professionnel dans la mesure du possible.

3.2.1. Documents pour l'épreuve EP2 / partie 1 et 2

- Grille d'évaluation en entreprise EP2 / partie 1
- Grille d'évaluation en établissement EP2 / partie 2



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE
Grille d'évaluation en CCF en entreprise

EP2 Relation clientèle et participation à la vie de l'entreprise
Partie 1 / MISE EN SITUATION DE VENTE

Partie 1 : 45 point

Durée de l'évaluation : Bilan

Nom et Prénom du candidat :		Nom et adresse de l'entreprise :					
Indicateurs d'évaluation		Justification si I ou TI	TI	I	S	TS	Barème
Relation client : - Accueil de la clientèle : Prise de contact effective, langage adapté, communication efficace - Recueil des attentes du client : questionnement pertinent, écoute active, reformulation exacte - Prise de congé adaptée. Prise de rendez-vous : - Proposition de rdv adaptée, planning correctement renseigné Actualisation du fichier client : - Fiche renseignée avec exactitude (utilisation des outils numériques si disponibles dans l'entreprise)							/7
Formulation d'un conseil : - Sélection pertinente du produit, du service ou du matériel, en réponse à la demande Réalisation de la vente : - Argumentation et réponse aux objections, présentation des prix							/5
Intégration dans l'équipe : - Communication, posture professionnelle adaptées Mise en valeur des produits, matériels : - Présentation harmonieuse conforme à l'image de l'entreprise Participation à la gestion des stocks : - Réception, stockage, utilisation de logiciel (si disponible dans l'entreprise).							/3
Date du bilan : Nom du tuteur en entreprise Cachet de l'entreprise Signature :		Total sur 15 points /15 Note partie 1 Note sur 15 rapportée sur 45 points /45					
		Nom du référent PFMP : Signature : Observations éventuelles :					



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

Grille d'évaluation en CCF en centre de formation

Grille définitive après harmonisation

EP2 Relation clientèle et participation à la vie de l'entreprise

Partie 2 / MOBILISATION DES SAVOIRS ASSOCIES DES

COMPETENCES PROFESSIONNELLES DU POLE 2

Partie 2 : 15 points

Durée de l'évaluation : 10 min

Nom et Prénom du candidat :

Établissement :

Date :

Nom Prénom et signature des évaluateurs

-
-

Critères d'évaluation et attentes

Questions posées

Barème

Qualité des échanges oraux

/1,5

Question 1 : (savoirs associés de la compétence C2.3)

- Réponse(s) pertinente(s) à la question posée
- Maîtrise des savoirs associés du pôle 2
- Utilisation du vocabulaire professionnel adapté

/4,5

Question 2 : (savoirs associés de la compétence C2.3)

- Réponse(s) pertinente(s) à la question posée
- Maîtrise des savoirs associés du pôle 2
- Utilisation du vocabulaire professionnel adapté

/4,5

Question 2 : (savoirs associés de la compétence C2.3)

- Réponse(s) pertinente(s) à la question posée
- Maîtrise des savoirs associés du pôle 2
- Utilisation du vocabulaire professionnel adapté

/4,5

Total partie 2

/15

Report note de la partie 1

/45

Total EP2 : partie 1 + partie 2

/60

Note sur 60 rapportée sur 20 points

/20

Note finale EP2 arrondi au ½ point supérieur



Session :

Nom et Prénom de l'apprenant :

Le modèle est vérifié avant le début de l'épreuve par l'un des membres de la commission d'évaluation. L'apprenant n'est pas autorisé à passer l'épreuve si son modèle n'est pas conforme.

L'apprenant a été informé par le biais de son professeur des caractères de conformité pour chaque épreuve.

L'identification d'un seul caractère de non-conformité du modèle ne permet pas à l'apprenant de passer l'épreuve.

Les membres de la commission d'évaluation attestent la non-conformité en signant ce document.

L'apprenant atteste avoir pris connaissance des caractères de non-conformité de son modèle en signant ce document.

Cocher	ÉPREUVES	CARACTÈRES DE NON-CONFORMITÉ	Cocher
<input type="checkbox"/>	EP1 TECHNIQUES DE COIFFURE Partie 1 : Coupe, coiffage « homme »	- Le modèle est féminin	<input type="checkbox"/>
		- Le modèle est âgé de moins de 16 ans	<input type="checkbox"/>
		- Le modèle n'est pas pourvu de cheveux sur l'ensemble de la chevelure dont la longueur permet la réalisation de l'épreuve.	<input type="checkbox"/>
		- Le modèle présente une zone de la tête sans cheveux	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	EP1 TECHNIQUES DE COIFFURE, partie 2 : Coupe, couleur, forme « femme » 2A Coloration d'oxydation, shampooing, permanente	- Le modèle est masculin	<input type="checkbox"/>
		- Le modèle n'est pas majeur	<input type="checkbox"/>
		- Le modèle présente une zone de la tête sans cheveux	<input type="checkbox"/>
		- La chevelure présente moins de 1 cm de repousses	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	EP1 TECHNIQUES DE COIFFURE, partie 2 : Coupe, couleur, forme « femme » 2B Coupe mise en forme / coiffage	- Le modèle est masculin	<input type="checkbox"/>
		- Le modèle n'est pas majeur	<input type="checkbox"/>
		- Le modèle présente une zone de la tête sans cheveux	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	QUELLES QUE SOIENT LES ÉPREUVES	Hygiène et anomalies du cuir chevelu	<input type="checkbox"/>
		Le modèle présente une chevelure avec parasites	<input type="checkbox"/>

Date et horaire :	Établissement :
Noms et signatures des membres de la commission d'évaluation :	L'apprenant reconnaît avoir pris connaissance des caractères de non-conformité de son modèle. Nom et signature de l'apprenant :